



Muret, le vendredi 27 novembre 2020

**A l'attention d'André MANDEMENT
Président du Muretain Agglo**

Objet : Préavis de grève du 7 décembre au 31 décembre 2020

CPI : M. le Préfet de la Haute Garonne, Mme le Sous-préfet de Muret, Maires du Muretain Agglo, élus communautaires

Monsieur le Président,

Nous avons été interpellés par le personnel ALAE du Muretain Agglo pour donner suite à la diffusion d'une note de service le vendredi 13 novembre 2020 pour le service Enfance.

Cette note de service, reçue et vécue de façon "brutale", par un grand nombre de directeurs de structures et d'agents, n'a pas été accompagnée d'explications de la part de la collectivité auprès des agents. Cet oubli de la collectivité renforce leur sentiment de ne pas être reconnus et valorisés. L'impact de cette nouvelle décision politique au sein de leur équipe de travail présente un impact fort pour plus de près de 3 agents sur 4 selon nos remontées du terrain.

Opérée sans concertation des acteurs concernés, cette décision politique entraîne de nombreuses recompositions des équipes d'animation voire même des suppressions de poste. « Radio couloirs du Muretain Agglo » parle de plus de 150 postes menacés. Est-ce vrai ?

Avec ces nouvelles conditions de travail, pensez-vous qu'il soit encore possible d'assurer la sécurité affective, sanitaire et physique des enfants ? Plus de trois quarts des agents ALAE pensent que cela n'est plus possible. Animation ou garde d'enfants, que doivent-ils choisir ?

Également, votre décision est aussi un point de rupture du dialogue social car vous aviez obligation de consulter le comité technique avant toute mise en œuvre. Un élu de la république ne doit-il pas être exemplaire dans le respect des lois de la République ?

.../...

Pour l'ensemble de ces raisons, le personnel ALAE (ATSEM, agents d'animation, d'entretien, de restauration, encadrants ...) soutenus par les syndicats CGT et SUD revendiquent :

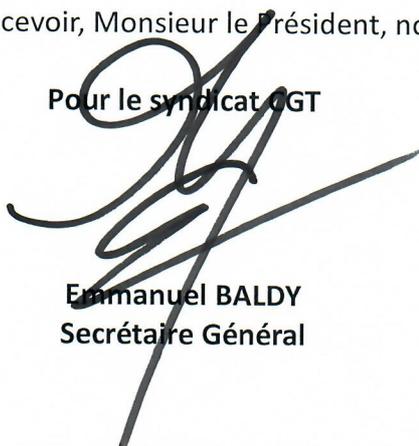
- 1) **Un taux d'encadrement des enfants de 1 animateur pour 8 enfants en maternelle et de 1 animateur pour 12 enfants en élémentaire** pour des conditions de travail de qualité
- 2) **Une reconnaissance du métier** : L'animateur n'est pas pris au sérieux. Il est sympa, il occupe les enfants. Cependant, on oublie les responsabilités dont il a la charge pour un emploi peu valorisé : horaires coupés, temps de travail non complet, faibles revenus,...
- 3) **La titularisation de l'ensemble des agents non titulaires** : nous devons dénoncer la très faible volonté, instituée depuis plusieurs années, de stabiliser et pérenniser l'emploi pour le personnel ALAE. Il n'est pas normal de faire attendre 6 ans tout agent non titulaire pour espérer être titularisé. Ce chantage à l'emploi méprise l'engagement de ces agents pour le Service Public.
- 4) **La mise en place d'un pool de remplaçants** pour le remplacement du personnel absent dès le 1er jour d'absence.
- 5) **Une revalorisation du régime indemnitaire (prime de 100€ net mensuel pour tous)** : Contrats et salaires sont précaires alors qu'on exige des animateurs une grande adaptabilité et une prestation de qualité dans un environnement de travail dégradé.
- 6) **La prise en compte du temps de préparation des activités dans le temps de travail effectif à hauteur d'une heure par semaine** : être animateur est un métier. Cela implique des compétences. Il est important d'identifier clairement les missions, les fonctions et les responsabilités. Cela ne s'improvise pas. Cela nécessite de la préparation et du travail en équipe en amont.
- 7) **Sécurité alimentaire : l'octroi et la revalorisation (prime de 150€ net mensuel pour tous) de la prime référent restauration à l'ensemble de ce personnel même lors d'un remplacement ponctuel.**

Afin de permettre aux personnels de notre collectivité, de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, les syndicats CGT et SUD du Muretain Agglo déposent des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées suivantes : 7 décembre 2020, 8 décembre 2020, 9 décembre 2020, 10 décembre 2020, 11 décembre 2020, 12 décembre 2020, 13 décembre 2020, 14 décembre 2020, 15 décembre 2020, 16 décembre 2020, 17 décembre 2020, 18 décembre 2020, 19 décembre 2020, 20 décembre 2020, 21 décembre 2020, 22 décembre 2020, 23 décembre 2020, 24 décembre 2020 et 25 décembre 2020, 26 décembre 2020, 27 décembre 2020, 28 décembre 2020, 29 décembre 2020 et 30 décembre 2020 et 31 décembre 2020 pour l'ensemble des agents du Muretain Agglo.

Nos organisations sont disponibles pour être reçus afin d'ouvrir des échanges et la négociation sur les revendications des personnels.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations syndicales.

Pour le syndicat CGT



Emmanuel BALDY
Secrétaire Général

Pour la section syndicale SUD



Jacques OUIDIR
Secrétaire Général